

Q. Qui est Captin ?

R. Captin B.V. est un fournisseur néerlandais de plateformes multilatérales de négociation (MTF- Multilateral Trading Facility platform). Il a été sélectionné comme fournisseur de la plateforme de négociation pour les certificats d'actions de la Banque Triodos. Par le biais de cette plateforme, les détenteurs de certificats auront la possibilité de les échanger. La valeur des certificats sera déterminée selon le principe de l'offre et de la demande. La société Captin est sous la supervision de l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM) et de la Banque centrale néerlandaise (DNB). [En savoir plus sur Captin.](#)

Q. Pourquoi Captin a-t-il été considéré comme le partenaire le plus adéquat ?

R. Lors de la sélection des fournisseurs de plateformes MTF, la Banque Triodos a minutieusement comparé les sociétés spécialisées dans ce domaine et actives aux Pays-Bas. Le choix de Captin a été basé, entre autres, sur la taille de la société, son expérience dans la facilitation d'un nombre relativement important d'investisseurs, sa stabilité financière et ses systèmes de protection des données.

Q. En ma qualité de détenteur de certificats, puis-je voter sur le choix de Captin en tant que fournisseur de la plateforme MTF ?

R. L'actionnaire unique de la Banque Triodos, la Stichting Administratiekantoor Aandelen Triodos Bank (SAAT), représente l'ensemble des détenteurs de certificats. Le 11 octobre 2022, l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Banque Triodos a approuvé la cotation des certificats d'actions sur la plateforme MTF de Captin.

Q. Qu'implique l'approbation de la cotation des certificats d'actions sur la plateforme MTF de Captin pour mes propres certificats ?

R. Il y a quatre étapes importantes pour les prochains mois :

1. Gestion du registre des détenteurs de certificats par Captin (novembre 2022)

Actuellement, la Banque Triodos gère le registre des détenteurs de certificats d'actions pour le compte de son actionnaire, la SAAT. Ce registre contient le nom, l'adresse et le nombre de certificats d'actions en possession de chaque détenteur. La Banque Triodos confiera, sous sa responsabilité, la gestion du registre des détenteurs de certificats d'actions à Captin. Cette étape est planifiée en novembre.

2. Consulter vos certificats sur la plateforme Captin (Novembre 2022)

Pour pouvoir consulter vos certificats dans le registre des détenteurs de certificats d'actions sur le portail en ligne de Captin, vous aurez besoin d'un identifiant (login) et d'un mot de passe. Vous recevrez un courrier électronique ou postal de Captin à cet effet dans le courant du mois de novembre. A ce stade, vous pourrez consulter vos certificats d'actions, mais pas encore les négocier. Vous pouvez continuer à consulter vos certificats comme vous le faites actuellement via la Banque Triodos.

3. Ouverture d'un compte-utilisateur sur Captin (Novembre 2022 – Janvier 2023)

Afin de pouvoir négocier vos certificats d'actions lorsque les échanges reprendront, vous aurez besoin d'ouvrir un compte-utilisateur sur Captin. Pour ce faire, il sera

indispensable de suivre quelques étapes, en vertu des lois et règlements applicables. Vous recevrez davantage d'informations à cet effet par courrier électronique ou postal de la part de Captin, entre novembre 2022 et janvier 2023. Cette phase est échelonnée par pays. Une fois cette phase terminée, vous pourrez utiliser toutes les fonctionnalités de la plateforme, comme télécharger des rapports et, dès que les échanges reprendront, négocier vos certificats.

4. Réouverture des échanges des certificats (deuxième trimestre 2023)

La cotation des certificats d'actions de la Banque Triodos sur la plateforme MTF de Captin, permettant la réouverture des échanges de certificats, sera effective selon les attentes dans le courant du deuxième trimestre 2023.

Q. Où et comment puis-je visualiser mes positions en certificats d'actions ?

R. Pour pouvoir consulter vos certificats dans le registre des détenteurs de certificats d'actions sur le portail en ligne de Captin, vous aurez besoin d'un identifiant (login) et d'un mot de passe. Vous recevrez un courrier électronique ou postal de Captin à cet effet dans le courant du mois de novembre. A ce stade, vous pourrez consulter vos certificats d'actions, mais pas encore les négocier. Afin de vous permettre de vous familiariser progressivement avec la nouvelle plateforme, vous pouvez continuer à consulter vos certificats comme vous le faites actuellement via la Banque Triodos.

Q. Que dois-je faire concrètement pour pouvoir négocier mes certificats d'actions ?

R. Afin de pouvoir négocier vos certificats d'actions lorsque les échanges reprendront, vous aurez besoin d'ouvrir un compte-utilisateur sur Captin. Pour ce faire, il sera indispensable de suivre quelques étapes, en vertu des lois et règlements applicables. Vous recevrez davantage d'informations à cet effet par courrier électronique ou postal de la part de Captin, entre novembre 2022 et janvier 2023. Cette phase est échelonnée par pays. Une fois cette phase terminée, vous pourrez utiliser toutes les fonctionnalités de la plateforme, comme télécharger des rapports et, dès que les échanges reprendront, négocier vos certificats.

Q. Pourquoi dois-je repasser par un processus d'identification ?

R. Captin B.V. est sous la supervision de l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM), notamment, et est tenue de se conformer aux lois et règlements. Ceux-ci stipulent que Captin ne peut vous accepter comme client qu'après avoir établi votre identité et s'être assurée qu'elle a effectué les vérifications requises en matière de vigilance à l'égard de la clientèle.

Q. Est-ce que je reste client de la Banque Triodos ou est-ce que je deviens client de Captin ?

R. Pour pouvoir négocier vos certificats d'actions, vous devrez suivre un processus d'identification, qui comprend plusieurs étapes, auprès de Captin. Vous recevrez alors un contrat régissant votre relation client avec Captin. Si vous l'acceptez, vous entrerez dans une relation client avec Captin pour échanger vos certificats. Si vous utilisez d'autres produits de la Banque Triodos (comme un compte courant (clients professionnels uniquement), un compte d'épargne ou un compte d'investissement), vous resterez naturellement client de la banque pour ces produits.

Q. Quelles sont les données personnelles qui seront partagées avec Captin ?

R. Captin, pour le compte de la Banque Triodos, se chargera de l'administration des certificats d'actions. Cela signifie que le registre des détenteurs.rices de certificats sera géré par ses soins. Ce registre contient les noms, les adresses (y compris l'adresse e-mail si elle est connue), le sexe, la date de naissance et, bien sûr, le solde des avoirs en certificats d'actions de tous les détenteurs.rices de certificats. La Banque Triodos s'assure que seules les données personnelles requises soient transférées à Captin et gérées par elle. Ceci est régi par des accords juridiques qui répondent à toutes les exigences en matière de confidentialité et de protection des données.

Q. Quelles sont les données personnelles qui ne seront pas partagées avec Captin ?

R. Seules les données strictement nécessaires sont partagées avec Captin (nom, adresse, adresse e-mail (si connue), sexe, date de naissance et solde des avoirs en certificats d'actions de chaque détenteur.rice de certificats). Les autres données telles que, par exemple, les informations sur les autres services bancaires que vous utilisez ou votre historique de contacts ne sont pas partagés avec Captin.

Q. Quelle est la base juridique du traitement de mes données personnelles par Captin ?

R. Actuellement, la Banque Triodos gère le registre des détenteurs de certificats d'actions pour le compte de son actionnaire, la SAAT. Le 11 octobre 2022, l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Banque Triodos a approuvé la cotation des certificats d'actions sur la plateforme MTF de Captin. Cette approbation est également la base nécessaire pour que Captin puisse administrer le registre des détenteurs.rices de certificats et traiter les données personnelles de ces derniers. L'externalisation de la gestion du registre des détenteurs.rices de certificats est définie dans un accord conclu entre Captin et la Banque Triodos.

Q. À qui puis-je m'adresser pour toute question concernant mes certificats d'actions et la collaboration avec Captin ?

R. Pour toute question concernant la migration vers Captin et les problèmes pratiques liés à la nouvelle plateforme, vous pouvez contacter les collaborateurs de Captin par e-mail ou par téléphone. Ceci ne sera toutefois possible qu'à partir du moment où Captin vous invite à activer votre compte-utilisateur en novembre (voir étape 2).

D'ici là, vous pouvez contacter la Banque Triodos via les canaux habituels pour toutes vos questions. Même après la migration vers Captin, nous resterons à votre disposition, par exemple pour des questions sur les investissements dans la Banque Triodos, sur notre impact ou sur nos performances financières.

Q. Que se passe-t-il si un détenteur de certificats ne veut négocier que sur papier (pas via internet) ?

R. Tous les détenteurs de certificats recevront une invitation s'identifier sur la plateforme de Captin, y compris les détenteurs qui auraient émis le souhait de négocier via papier. Si un détenteur veut acheter, il sera obligé de s'identifier de façon digitale. Seuls les actes de ventes pourront se faire par téléphone auprès de Captin. Lors du contact

téléphonique, l'identité sera établie sur la base des données disponibles et la conversation sera enregistrée.

Q. **La plateforme de Captin appliquera-t-elle des critères d'entrée ou la plateforme est-elle ouverte à tous ?**

R. La société Captin est sous la supervision de l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM) et est tenue de se conformer aux lois et règlements et d'appliquer des procédures d'identification et d'authentification de clients. Ces procédures sont obligatoires pour toutes personnes désireuses d'ouvrir un compte-utilisateur pour négocier sur la plateforme de Captin.

La Banque Triodos recherche en outre des nouveaux investisseurs institutionnels qui partagent notre mission.